

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE EASTERN SHORES

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des Commissaires de la Commission scolaire Eastern Shores tenue au Centre administratif sis au 40, rue Mountsorrel, New Carlisle (Québec), le mercredi 27 avril 2022 à compter de 18 h 30. Les personnes suivantes étaient présentes :

COMMISSAIRES : W. Gifford, président (vidéoconférence)
R. Mundle, vice-président
M. E. Beaulieu (vidéoconférence)
M. O'Brien (vidéoconférence)
M. Chesser
K. Ward
G. Hayes
D. Hunt (vidéoconférence)
D. Bourgouin (vidéoconférence)
K. Dickson

COMMISSAIRES PARENTS : K. Mackenzie (vidéoconférence)
J. Bizeau (vidéoconférence)
R. Di Tanna (vidéoconférence)
M. Leblanc (vidéoconférence)

DIRECTEUR GÉNÉRAL : H. Wood
DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE : J. Bradbury, directrice des services d'éducation aux adultes et de formation professionnelle (vidéoconférence)

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL : D. Gauthier

AUTRES : S. Ward, directrice des services financiers et des ressources matérielles (vidéoconférence)
M. Hayes-Dow, directrice de la technologie de l'information, du transport et de l'organisation scolaire (vidéoconférence)
D. Simoneau, directrice intérimaire des ressources humaines (vidéoconférence)
D. Foltin, directeur des services éducatifs (50 %) (vidéoconférence)
T. Renouf, régisseur, Services (vidéoconférence)

ABSENT : M. Syvret-Caplin

Le président, W. Gifford, qui assiste à la rencontre par vidéoconférence, demande à R. Mundle, vice-président, de présider la réunion. R. Mundle procède à l'ouverture de la séance ordinaire du Conseil des Commissaires et souhaite la bienvenue à tous les membres présents.

1. **CONFLIT D'INTÉRÊTS**

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

2. **APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

C22-04-845

Il est proposé par D. Hunt que l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil des Commissaires de la Commission scolaire Eastern Shores (CSES) soit approuvé moyennant les ajouts suivants au point Divers :

- 13.1 Politique sur l'accès et l'utilisation acceptable
- 13.2 Plan de dotation du personnel enseignant

ADOPTÉ

3. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

3.1 Lecture du procès-verbal

3.1.1 Séance du 23 février 2022

C22-04-846 Du fait que le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des Commissaires de la CSES, tenue le 23 février 2022, a été transmis aux membres six heures avant la tenue de la séance, en conformité avec l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*, il est proposé par K. Ward que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce dernier.
ADOPTÉ

3.1.2 Séance du 29 mars 2022

C22-04-847 Du fait que le procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil des Commissaires de la CSES, tenue le 29 mars 2022, a été transmis aux membres six heures avant la tenue de la séance, en conformité avec l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*, il est proposé par K. Dickson que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce dernier.
ADOPTÉ

3.2 Approbation du procès-verbal

3.2.1 Séance du 23 février 2022

C22-04-848 Il est proposé par M. Chesser que le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des Commissaires de la CSES tenue le 23 février 2022 soit approuvé.
ADOPTÉ

3.2.2 Séance du 29 mars 2022

C22-04-849 Il est proposé par K. Ward que le procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil des Commissaires de la CSES tenue le 29 mars 2022 soit approuvé.
ADOPTÉ

4. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Sans objet

5. CORRESPONDANCE

5.1 Centre de services scolaire de l'Estuaire – Maison des femmes

Le CSS de l'Estuaire a fait parvenir un courriel à la CSES l'informant de son intention de vendre une propriété (lot 5 915 716) à la Maison des femmes. Le secrétaire général communiquera avec le CSS pour lui faire savoir que la CSES ne détient aucun intérêt dans cette propriété.

6. RAPPORT DU PRÉSIDENT

W. Gifford présente de vive voix un rapport d'activités mensuel.

7. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le directeur général présente son rapport d'activités pour les mois de mars et avril ainsi qu'une présentation PowerPoint sur la nouvelle vision, la mission et les priorités stratégiques de la commission scolaire. Le document est reçu et versé au dossier.

8. COMITÉ CONSULTATIF SUR LES BESOINS PARTICULIERS

R. Di Tanna, commissaire parent, informe le Conseil qu'il n'a préparé aucun rapport pour cette rencontre, mais informe les commissaires des possibilités de perfectionnement pour les parents d'enfants doués. Un courriel contenant plus de renseignements suivra à cet effet.

9. POINTS DE RÉOLUTION

9.1 Délégués de l'Unité régionale loisir et sport GÎM (URLS)

C22-04-850 Il est proposé par K. Ward de nommer les personnes suivantes pour représenter la CSES à l'assemblée générale annuelle de l'Unité régionale loisir et sport GÎM (URLS) :

- Sandy Astles
- Ann Kelly

ADOPTÉ

9.2 Calendriers

C22-04-851 Il est proposé par G. Hayes d'approuver les calendriers suivants pour l'année scolaire 2022-2023 :

- **Calendriers des établissements scolaires :**

- École secondaire de Baie-Comeau
- École de Fermont
- École secondaire Evergreen et école primaire St-Patrick
- École primaire Flemming, école secondaire Riverview et école secondaire Queen Elizabeth
- École de Métis-sur-Mer, école intermédiaire d'Escuminac, école secondaire de New Richmond, école secondaire de New Carlisle, école Shigawake Port-Daniel, école primaire Belle Anse, école primaire de Gaspé, école polyvalente de Gaspé et école Grosse-Île

- **Éducation aux adultes et formation professionnelle :**

- Conduite d'engins de chantier

ADOPTÉ

9.3 Plan de dotation du personnel de soutien

C22-04-852 Il est proposé par K. Dickson d'approuver le plan de dotation du personnel de soutien 2022-2023 tel qu'il a été présenté. Le document est reçu et versé au dossier.

ADOPTÉ

9.4 Code de conduite des employés

C22-04-853 Il est proposé par G. Hayes d'approuver le Code de conduite des employés tel qu'il a été présenté. Le document est reçu et versé au dossier.

ADOPTÉ

9.5 Direction de l'école secondaire de New Richmond

Point reporté à la prochaine réunion du Conseil des Commissaires.

9.6 Politique d'évaluation du directeur général

C22-04-854 Il est proposé par M. E. Beaulieu d'approuver la politique d'évaluation du directeur général telle qu'elle a été présentée. Le document est reçu et versé au dossier.

ADOPTÉ

9.7 Signataires du prêt d'investissement à court terme

Concernant la modification de certains signataires autorisés au régime d'emprunts de la Commission scolaire Eastern Shores, valide jusqu'au 31 décembre 2022, lui permettant d'effectuer des emprunts par marge de crédit, auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, pour financer ses projets d'investissement pour lesquels une subvention est accordée par le ministre de l'Éducation

ATTENDU QUE la **Commission scolaire Eastern Shores** a, en vertu de sa résolution numéro C21-12-812 du 15 décembre 2021, institué un régime d'emprunts, valide jusqu'au 31 décembre 2022, lui permettant d'effectuer des emprunts par marge de crédit, auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, pour financer ses projets d'investissement pour lesquels une subvention est accordée par le ministre de l'Éducation;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 83 de la Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre A-6.001), la Commission scolaire Eastern Shores a, dans le cadre du régime d'emprunts précité, délégué le pouvoir d'emprunt ou celui de conclure les transactions, ou d'en approuver les conditions et les modalités, à certains dirigeants qui doivent agir conjointement;

ATTENDU QUE l'article 83 de la Loi sur l'administration financière, modifié par l'article 56 de Loi concernant la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 25 mars 2021 et modifiant d'autres dispositions (L.Q. 2022, c. 3), précise que, lorsqu'il s'agit d'effectuer un emprunt à court terme ou par marge de crédit, le pouvoir peut être exercé par un membre du personnel autorisé par l'organisme, pouvant agir seul;

ATTENDU QU'il y a lieu en conséquence de remplacer le 6^e alinéa du dispositif de la résolution précitée afin de désigner les personnes autorisées à signer les confirmations de transaction nécessaires aux emprunts par marge de crédit;

C22-04-855 EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU par le commissaire G. Hayes

1. QUE la résolution numéro C21-12-812 du 15 décembre 2021, instituant un régime d'emprunts permettant à la Commission scolaire Eastern Shores d'effectuer des emprunts par marge de crédit auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, pour financer ses projets d'investissement pour lesquels une subvention est accordée par le ministre de l'Éducation, soit modifiée par le remplacement du 6^e alinéa du dispositif par le suivant :

« 6. QUE le Directeur général, la Directrice générale adjointe, la Directrice des ressources financières et matérielles ou l'Agente de gestion financière soient autorisés, pour et au nom de l'Emprunteur, à signer en vertu du présent régime d'emprunts toute confirmation de transaction nécessaire pour conclure un emprunt par marge de crédit ou effectuer un remboursement sur cette marge; »;

2. QUE toutes les dispositions de la résolution numéro C21-12-812 du 15 décembre 2021, demeurent valides, sauf dans la mesure où elles sont modifiées par les dispositions des présentes.

ADOPTÉ

10. AVIS DE MOTION

10.1 Séances prévues en juin

Un avis de motion est donné par M. Chesser, commissaire, pour indiquer l'intention du Conseil de changer comme suit la date et l'emplacement des séances du Conseil des Commissaires et du comité exécutif prévues en juin :

Date : Le 22 juin 2022
Comité exécutif : 9 h 30
Conseil des Commissaires : 9 h 45

Lieu : Hôtel de ville de New Carlisle

10.2 **Règlement 8 visant à établir le jour, l'heure et le lieu des séances du Conseil des Commissaires et du comité exécutif pour l'année scolaire 2022-2023**

Un avis de motion est signifié par G. Hayes, commissaire, en vue de faire part de l'intention du Conseil de modifier le règlement 8 visant à établir le jour, l'heure et le lieu des séances du Conseil des Commissaires et du comité exécutif pour l'année scolaire 2022-2023.

11. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Sans objet

12. **DATES DES PROCHAINES RENCONTRES**

25 mai 2022

- Comité exécutif : 18 h 15
- Conseil des Commissaires : 18 h 30

13. **DIVERS**

13.1 **Politique sur l'accès et l'utilisation acceptable**

M. Hayes-Dow, directrice de la technologie de l'information, du transport et de l'organisation scolaire, dépose au Conseil la politique sur l'accès et l'utilisation acceptable. La politique sera distribuée à des fins de consultation.

13.2 **Plan de dotation du personnel enseignant**

C22-04-856

Il est proposé par K. Ward d'approuver le plan de dotation préliminaire du personnel enseignant 2022-2023 tel qu'il a été présenté. Le document est reçu et versé au dossier.

ADOPTÉ

14. **LEVÉE DE LA SÉANCE À 20 H 15**

C22-04-857

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par K. Mackenzie que la séance soit levée.

ADOPTÉ

Secrétaire général

Président